

Ouverture Exercice comptable 2024 [Archivage exercice 2022]



Introduction :

Ce document décrit la procédure à réaliser pour ouvrir l'exercice comptable 2024 et **pouvoir facturer en** janvier 2024.

Le traitement d'archivage va traiter uniquement l'exercice 2022. Il doit être effectué <u>avant</u> la bascule mensuelle de décembre à janvier 2024.

L'exercice se finissant au 31/12/2023 sera toujours accessible en saisie après cet archivage de 2022.

A - Etapes à réaliser :

Au préalable si ce n'est pas déjà fait, assurez-vous auprès de votre comptable que le résultat d'exercice de la balance 2022 soit correct et que toutes les ods aient bien été saisies.

- 1. Faire une sauvegarde temporaire (outils / sauvegarde)
- 2. Au menu de winmotor, aller dans **Comptabilité / Traitements / Travaux sur exercice précédent /** Archivage.
- 3. Cliquer sur le bouton Ok pour débuter l'archivage.

(Si cela ne fonctionne pas correctement passer à la partie <u>Annexe</u> Page 3 du document)

Analities of Hermonics and distant	
Archivage de l'exercice précédent Penser à faire une sauvegarde 12/2023 au 01/	²⁰²⁴ L'exercice comptable qui sera archivé sera celui de l'exercice 2022
Ce traitement va effectuer un archivage des données l'exercice précédent Il va faire évoluer les dates d'exercice	L'exercice 2023 pourra toujours être modifié.
Après avoir lancé ce traitement vane pourrez plus consulter les mouvements comptables du :	
12/2023 au 01/2024	

L'archivage des informations comptables de l'exercice précédent débute. (Le traitement peut durer entre 5 et 60 minutes suivant la taille des données comptables.)



Ouverture Exercice comptable 2024 [Archivage exercice 2022]



- 4. A la fin du traitement cliquer sur le bouton Ok, <u>l'archivage comptable de l'année 2022 est conservé</u> <u>en ASP</u> (*Il contient les fichiers utiles lors d'un éventuel contrôle fiscal dont le FEC*).
- Les données comptables de l'exercice 2022 sont archivées et effacées de winmotor et le nouvel exercice 2024 est ouvert.
- 5. Dès que vous aurez procédé à la bascule mensuelle d'octobre à novembre (**Comptabilité / Traitements / Bascule mensuelle)** vous pourrez alors :
 - **en comptabilité**, travailler sur les deux exercices 2023 et 2024 (saisie d'écritures, consultation des comptes, intégration de journaux, etc.).
 - en facturation, travailler sur le mois de décembre 2023 jusqu'au 31 janvier 2024.



Annexe Exercice Comptable 2024 [Que faire en cas d'erreurs lors de l'archivage ?]



Clôture de l'exercice 2022 non effectuée :

Avant de procéder à la clôture de l'exercice 2022, assurez-vous auprès de votre comptable qu'il n'y ait plus d'écritures d'OD à saisir sur l'exercice se terminant le 31/12/2022.



- > Aller dans le menu *Comptabilité / Traitements / Clôture des périodes.*
- Indiquer la nouvelle date d'arrêté comptable : 12/2022.
- Cliquer sur Ok.

Ce traitement va mettre à jour la date d'arrêté comptable :

Répondre oui.

Ensuite aller dans le menu :

> Comptabilité / Traitements / Travaux sur exercice précédent / reports à nouveaux.

Les écritures de reports se feront automatiquement au 01/01/2023.



Cliquer sur Ok.

Relancer le traitement d'archivage comptable (Partie A)



Annexe Exercice Comptable 2024 [Que faire en cas d'erreurs lors de l'archivage ?]



Reports à nouveaux de l'exercice 2022 non effectués :



Aller dans le menu :

> Comptabilité / Traitements / Travaux sur exercice précédent / reports à nouveaux.

Les écritures de reports se feront automatiquement au 01/01/2023.



Cliquer sur Ok.

Relancer le traitement d'archivage comptable (Partie A).



Annexe Exercice Comptable 2024 [Que faire en cas d'erreurs lors de l'archivage ?]



Erreur lors de la clôture de l'exercice 2022 :

Clôture des périodes comptables	
Il reste des écritures non intégrées en comptabilité entre le 01/2022 et le 12/2022 Intégrez ces journaux puis recommencez.	
ОК	

Aller dans le menu :

- > Comptabilité / Traitements / intégration des journaux.
- Sélectionner par un double clic sur les lignes des journaux datant de 2022 jusqu'au 31/12/2022.
- Cliquer ensuite sur Ok pour lancer l'édition des journaux comptables (sur papier ou pdf).

Aller ensuite dans le menu :

> Comptabilité / Traitements / Clôture des périodes.

Avant de procéder à la clôture de l'exercice 2022, assurez-vous auprès de votre comptable qu'il n'y ait plus d'écritures d'OD à saisir sur 2022.

- Indiquer la nouvelle date d'arrêté comptable : 12/2022.
- Cliquer sur Ok.

Ce traitement va mettre à jour la date d'arrêté comptable :

Répondre oui.





Enfin, aller dans le menu :
 Comptabilité / Traitements / Travaux sur exercice précédent / reports à nouveaux.

Les écritures de reports se feront automatiquement au 01/01/2023.

Reports à nouveau		
Penser à faire une sauvegarde		
Ce traitement reporte les comptes non soldés		
Les écritures auront pour date le 01/01/2023		

Cliquer sur Ok.

Relancer le traitement d'archivage comptable (Partie A).

Une fois ces vérifications effectuées, le traitement d'archivage doit être effectué (reprendre la notice à partir du début).